de valeur sur le marché mondial que le pied qui botte.

En France, la condition de l'homme de lettres est à peu près celle d'un paria. Eût-il du génie (et surtout s'il en a), il n'est sûr de rien : pas de fixe mensuel, pas de mois double à Noël, pas d'arrêt de travail, fût-il à la mort. Pour un de ses livres qui a du succès, dix autres sombrent dans l'indifférence. Il ne peut même pas laisser de patrimoine à ses descendants, puisqu'il tombe dans le domaine public cinquante ans après sa mort.

Le fisc français est sans pitié avec ce misérable. Autrefois, du moins, avait-il un abattement sur ses gains, qui était censé représenter des frais professionnels. A présent, s'il parle de frais, on lui demande des factures. Fournira-t-il celle du chauffage ou celle du loyer, car il faut bien être quelque part et ne pas claquer des dents pour faire des livres ? Bref, il est logé à la même enseigne que tout le monde, alors qu'il est justement beaucoup moins bien loti que tout le monde. Verlaine trouvait l'inspiration dans l'absinthe, et Maupassant, cher à Giscard, chez les petites femmes. Le fisc d'aujourd'hui accepterait-il des frais professionnels de ce genre ? Ces deux grands hommes auraient droit à des contrôles à n'en plus finir pour leur apprendre à avoir du génie selon les normes des circulaires des Finances.

Et il y a un homme de lettres à l'Élysée, conseiller privé du président de la République ! Que fait-il sous les lambris nationaux ? Que ne s'occupe-t-il un peu de ses pauvres confrères qui ne travaillent pas chez la Pompadour ! Que ne nous fait-il restituer notre abattement, ce potentat ! Que n'empêche-t-il qu'on nous fasse payer l'impôt sur les prix littéraires ! Un footballeur nous serait plus utile.

LE PÈRE ET L'ONCLE

M. Mitterrand est-il heureux que ses partisans l'appellent affectueusement « Tonton » ? Je le crois, encore que le surnom de « Tonton » ne soit pas aussi chic que celui du Général, que ses fidèles appelaient avec respect et amour « Le Vieux ».

Le Vieux, c'est le père ou le grand-père. C'est le chef qui règne depuis longtemps, depuis toujours, qui a blanchi sous le commandement, qui a une expérience infaillible et fabuleuse, que l'on suit aveuglément même si ce qu'il décide paraît inacceptable ou révoltant, car « il sait mieux ». Un des personnages les plus grandioses du Moyen Age était « le Vieux de la Montagne » que l'on trouve, et sous cette dénomination, jusque dans les mémoires de Joinville.

« Tonton », ce n'est pas le père. Ce n'est que l'oncle, à la rigueur le grand-oncle. Quand même, c'est encore la famille. Appellera-t-on un jour M. Mitterrand « Le Vieux » ? Je le lui souhaite, mais j'en doute. Il ne s'y est pas pris assez tôt.

TAIS-TOI, PETIT RAISONNEUR !

Jamais je n'ai le sentiment de m'attaquer à quelque chose où à quelqu'un. Au contraire je m'efforce de voir en tout le pour et le contre, de trouver des explications aux événements, de tirer naïvement la leçon des choses. C'est dire si

j'ai été étonné par la lettre de protestation envoyée par le Mouvement contre le racisme et l'amitié entre les peuples (M.R.A.P.) à la suite de ma chronique sur l'incendie de la mosquée de Romans. Me voilà l'apologiste du racisme parce que j'ai dit qu'il s'agissait d'un acte absurde. C'en est un, pourtant. Il est absurde de brûler un lieu de prières, je n'en démords pas. Cela n'a pas de sens. C'est un acte de brute, d'imbécile.

Il y a quatre ans, des gens qui n'aimaient pas mon style et qui ne se contentaient pas de me le faire savoir par lettre déposèrent une bombe chez moi qui démolit tout. Je trouvai cela absurde, et de la même façon que l'incendie de la mosquée de Romans. J'affirme qu'aucun autre adjectif ne me vint à l'esprit. Faire sauter le logis d'un homme de lettres inoffensif me parut le comble de l'absurdité.

Je ne comprends pas bien non plus le procès que me fait le M.R.A.P. parce que j'ai répété ce qu'enseignent les sociologues, à savoir qu'au-dessus d'un certain pourcentage d'étrangers un phénomène de saturation et de rejet se produit dans le pays. Il me semble que j'ai lu cela dans un texte de M. Sauvy, homme sérieux s'il en fut. De deux choses l'une : ou c'est vrai, ou c'est faux. De toute façon, ce n'est pas une affaire de morale, de bons sentiments d'entente entre les peuples, mais l'observation juste ou erronée d'un instinct collectif.

Pour ma part, j'inclinerais à croire M. Sauvy (si c'est bien de lui qu'il s'agit : ma mémoire me joue parfois des tours). La cohabitation est connue pour tuer l'amitié. En deux mois les meilleurs amis sont à couteaux tirés si l'un a la mauvaise idée d'aller s'installer chez l'autre. Je ne vois pas de raison pour qu'il en soit autrement pour les peuples que pour les individus.

Tout cela me semble assez logique, et je n'ai nullement

l'impression d'être raciste en l'écrivant. Mais il est évident que l'on suscite les plus grosses colères en étant logique. Je savais déjà cela quand j'étais enfant. Les grandes personnes me disaient à tout bout de champ : « Tais-toi, petit raisonneur ! »

STANCES A SOPHIA

Je suis allé une fois en prison. Malheureusement, c'était à une époque où personne ne s'occupait des améliorations à apporter au « régime carcéral ». En outre il s'agissait de prison politique. Le régime de ces prisons-là est beaucoup plus désagréable que celui des prisons de droit commun. Nous étions empilés à huit dans une cellule de quatre mètres carrés. Nous dormions enchaînés les uns aux autres. Dans un coin, une lessiveuse dégageait une odeur atroce.

Je suppose que les prisons politiques, dans les pays où il y en a encore, ressemblent plus ou moins à celle que j'ai connue. Un prisonnier politique, étant un honnête homme qui a des idées contraires à celles du pouvoir, doit être humilié, battu, jeté dans la saleté et la vermine, afin que soit brisé son orgueilleux esprit de contradiction.

« Je crois que j'aurais très bien vécu en prison, à condition d'avoir de quoi écrire et fumer », écrit Léautaud. Moi aussi, je serais très heureux dans une prison comme cela. Je ne demanderais même pas la télévision dans ma cellule. Mais en existe-t-il ? Je crains que les honnêtes gens ne soient toujours plus mal lotis que les bandits quand on les retire de la circulation.

J'espère que Mme Sophia Loren lira cette chronique dans sa geôle de Caserte. Je l'ai écrite pour elle afin de lui

remonter le moral, ayant appris par une gazette qu'elle avait passé sa première nuit de captivité à pleurer, ce qui m'a vivement ému. Je voudrais qu'elle se rendît compte qu'elle jouit d'un régime extraordinaire, pour quelqu'un qui n'a ni tué ni volé et n'a à se reprocher qu'un oubli dans une déclaration d'impôts vieille de douze ans. Elle a du tabac, elle a un stylo et, sans doute, du papier quadrillé. Tout cela est considérable. Et puis elle n'a qu'un mois à purger. Quoiqu'elle soit la beauté même et la jeunesse personnifiée, elle a un âge où l'on sait que trente jours passent vite. Enfin c'est très chic d'aller en prison, de nos jours. M. Badinter le lui dira, si elle ne me croit pas.

L'ULTIMATUM

Où commence la souveraineté nationale ? Où finit-elle ? Grave question. Le président de la République a envie de faire un voyage en Israël. Personne ne lui dit : « Si vous le faites, prenez garde ! On tuera votre ambassadeur au Liban, on mettra une bombe dans le train " Capitole ", on fera sauter la rue Marbeuf, on piégera une voiture qui tuera dix personnes devant votre ambassade à Beyrouth. » Dans le vieux langage diplomatique, que l'on parlait de nation à nation, ces propos eussent été qualifiés d'ultimatum.

Les ultimatums avaient ceci de bon que les situations qu'ils créaient étaient simples. Ou l'on avait peur et l'on cédait, ou l'on avait de l'honneur et l'on passait outre. C'était aussi parfois (mais plus rarement) une question de force, je dis plus rarement, car les petits pays, sachant que, s'ils se lançaient étourdiment dans une guerre, ils seraient avalés en deux bouchées, ne se mettaient pas dans le cas de recevoir des ultimatums. Quand on est faible, pensaient-ils avec bon sens, il faut être rusé, ou au moins prudent.

Aujourd'hui, la question est de savoir si la France est une nation forte, non pas devant les nations traditionnelles d'Europe ou d'Amérique qui pourraient mettre des obstacles à ses volontés, mais devant une nation mystérieuse éparpillée sur la terre, qui n'avertit pas ou le fait de façon obscure, et qui punit cruellement si on lui déplaît.

La France se sent-elle capable de tenir tête à cette nation, à la vaincre, soit avec les mêmes armes qu'elle, soit avec d'autres ? Tant qu'on ne le saura pas, il faudra faire comme les petits pays d'autrefois : être rusé, ou prudent. Le nombre d'attentats que les terroristes ont montés contre nous équivaut largement à un ultimatum. Si nous ne sommes pas de taille à passer outre, il faut filer doux. Ce n'est pas glorieux, mais c'est ainsi.

LA SOCIÉTÉ DES LEMMINGS ET DES BOBACKS

Quoique je n'aie pas lu le volume de MM. Guillion et Le Bonniec, *Suicide, mode d'emploi,* son titre est suffisamment explicite pour que je devine de quoi il traite. Cela m'a donné quelques idées, non sur lui, mais sur les réactions qu'il suscite, particulièrement au sein du gouvernement. Celui-ci doit être bien ennuyé. Va-t-il interdire ou non l'ouvrage ? Il se tâte. M. Ralite, ministre de la Santé, a demandé à M. Badinter, garde des Sceaux, de statuer juridiquement là-dessus.

Parmi les erreurs nombreuses de ce gouvernement, il en est une dont il n'a pas fini de pâtir : il a une philosophie. Il ne l'a pas proclamée explicitement, mais elle ressort d'un

certain nombre de mesures qu'il a prises, en particulier l'abolition de la peine de mort. Cette abolition, décrétée en vertu de l'illusion rousseauiste que l'homme est bon mais corrompu par le monde, a une conséquence que n'ont pas vue, ou feint de ne pas voir, les députés qui l'ont votée et les gens qui l'ont commentée après coup : elle pose en principe que l'individu, si vicieux, malfaisant, pervers, sanguinaire soit-il, est plus précieux que la société.

Conception de moraliste, certes. Je dirai même conception de brave homme qui se frappe vertueusement la poitrine en disant : « Qui suis-je pour juger ? » mais en aucun cas conception d'homme d'État. Pour ce dernier la société doit toujours passer avant l'individu. Il y a là un choix à faire, et terrible comme tous les choix : ou la société broie l'individu, ou l'individu broie la société. Une des raisons des malheurs de l'Occident est qu'il a choisi l'individu contre la société. Il s'ensuit que la société occidentale part en loques.

Si l'État se refuse à lui-même le droit de tuer, au nom du respect de la vie, par voie de conséquence un particulier a le droit de se suicider au nom de la liberté individuelle. C'est son affaire personnelle, non celle de la société, puisqu'il a été établi que celle-ci a moins d'importance qu'un individu.

Le vice de la philosophie du gouvernement est de croire que le bonheur d'une société est la somme des bonheurs des hommes qui la composent. Or ce n'est pas ainsi que les choses se passent. Une société heureuse — tout comme une vie heureuse — est une société juste, non pas au sens d'égalitaire où l'on entend cet adjectif aujourd'hui, mais juste dans la mesure où chacun a la responsabilité complète de ses actes. Cela suppose une foule de contraintes morales et légales que l'État doit être assez fort pour imposer.

Je ne voudrais pas en ce moment être dans la peau de M. Badinter. Le bouquin de MM. Guillion et Le Bonniec lui met cruellement le nez dans sa philosophie. Le suicide est un meurtre, mais c'est aussi un acte de liberté individuelle, comme ce qu'on appelle pudiquement « l'I.V.G. ». Interdire le livre, c'est prendre une mesure de prévention criminelle, mais c'est aussi porter atteinte au libre arbitre. Il y a là un imbroglio logique dont il paraît difficile de se dépêtrer. Heureusement pour eux, les ministres se soucient assez peu de logique. Ils ont beau avoir une philosophie, ils ne sont pas pour autant des philosophes.

J'ai encore une idée à propos du livre publié par M. Alain Moreau. Ses auteurs ont-ils entendu parler des lemmings et des bobacks ? Voilà un public pour eux. Ces bestioles du genre mulot, vivant dans les régions boréales, se réunissent à certaines saisons et vont se noyer collectivement dans la mer.

Le suicide n'est pas une pratique courante chez les animaux, qui ont l'instinct vital très développé. On s'interroge depuis plusieurs années sur l'étrange conduite des lemmings et des bobacks. Je crois qu'on a fini par conclure qu'ils obéissent à quelque loi mystérieuse de la nature, qui aurait trouvé cet expédient pour qu'ils ne soient pas trop nombreux. Explication fort courte, à mon avis, comme la science en donne plus souvent qu'on ne veut bien le dire. Pourquoi les lemmings et les bobacks, tout comme certains peuples, n'en auraient-ils pas assez de « persévérer dans leur être » ? Peut-être veulent-ils céder la place à d'autres espèces qu'ils jugent plus modernes, ou mieux adaptées au monde moderne. Le désespoir, parfois, est un phénomène collectif.

N'y a-t-il pas une sorte de désespoir collectif en Occident, c'est-à-dire un reniement de soi, une perte d'identité ? Le

fond de la question est là. Les peuples qui veulent mourir sont les peuples qui s'aperçoivent qu'ils ne se ressemblent plus à eux-mêmes. *Suicide, mode d'emploi* est un ouvrage pour lemmings et bobacks à qui l'I.V.G., l'euthanasie et la petite industrie des assassins ne suffisent pas pour apaiser leur soif du néant.

JUIN

LA CAPITULATION

On pourra bien me répéter que la chute de M. Giscard tient à des choses sérieuses et profondes, je n'en croirai jamais rien. La chute de M. Giscard tient à une poignée de main : celle qu'il a donnée aux condamnés de droit commun au début de son septennat. Cette poignée de main s'est gravée de façon indélébile dans l'esprit des honnêtes gens. Elle a pris la valeur d'un symbole. Les honnêtes gens se sont dit : « Cet homme ne nous aime pas. Nous l'avons élu pour qu'il nous protège et son premier soin est d'aller réconforter nos ennemis. »

Il est bien vrai que l'expérience des uns ne sert pas aux autres. L'abrogation de la loi Peyrefitte et son remplacement par diverses mesures clémentes à l'égard des délinquants est un geste tout à fait semblable à la poignée de main giscardienne (et d'une bien autre portée). En prenant cette décision, le pouvoir a signé sa perte à plus ou moins longue échéance. Je pense qu'il en aura la démonstration aux prochaines élections municipales, quelle que soit la loi électorale avantageuse pour lui qu'il aura concoctée d'ici là.